



Notre réf.: SG/CER/JCOMM-4

GENÈVE, le 21 février 2012

Objet: Notification de la quatrième session de la Commission technique d'océanographie et de météorologie maritime (CMOM) relevant de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO

Suite à donner: Proposer éventuellement l'inscription d'autres points à l'ordre du jour de la session

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime (CMOM) tiendra sa quatrième session à Yeosu, République de Corée, du 23 au 31 mai 2012.

Il vous sera possible d'accéder aux documents de la session par le biais de la page Web de la CMOM: <http://www.jcomm.info/jcomm4doc>.

J'appelle votre attention sur la règle 191, alinéa 7, du Règlement général (édition 2011), laquelle stipule que le conseil régional ou la commission que vous présidez peut proposer l'inscription de nouveaux points à l'ordre du jour. Des mémoires explicatifs récapitulant l'objet de ces nouveaux points devraient accompagner ces propositions.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.


(J. Lengoasa)
pour le Secrétaire général

Aux: Présidents des conseils régionaux (P.RA-1739)
Présidents des commissions techniques (P.TC-1723)

cc: Conseillers régionaux en hydrologie